

Direction de la Démocratie, des Citoyen nes et des Territoires

Service Égalité, Intégration, Inclusion

2023 DDCT 24: Subventions (50 000 €) à 16 associations au titre du genre dans l'espace public.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2016, la Ville de Paris s'investit pour la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans l'espace public, afin de poursuivre la transition féministe de Paris. L'enjeu est de « faire la ville ensemble », de favoriser la mixité en permettant la conquête de l'espace public par les femmes.

La Ville de Paris, après la publication du premier guide « Genre et espace public », a lancé en 2021 le 2ème guide référentiel composé de 47 fichesactions : « genre & espace public, des exemples et des expérimentations pour une approche genrée des politiques urbaines ». Ces travaux pour « penser l'espace public pour tous et pour toutes », ont été récompensés par le Prix Territoria d'argent en 2021, dans la rubrique Innovation.

Entre 2022 et 2023, un 3 ème guide méthodologique, a été finalisé. Ce nouvel outil a fait l'objet d'une expérimentation lors de quelques opérations d'aménagement pilotes de différents quartiers de Paris : Maine-Montparnasse (6°, 14°, 15°), Parc Suzanne Lenglen (15°), Python Duvernois (20°), Porte de la Villette (19°), Gare des Mines/Charles Hermite (18°). Il s'agit d'un outil de diagnostic de territoire au prisme du genre. Il propose 45 points-clés à prendre en compte dans le cadre d'un projet de (ré)aménagement.

La Ville de Paris, à travers ces productions, a déjà pu faire la démonstration que l'inclusion des femmes permet celle d'autres publics, tout en construisant une culture commune sur cette question spécifique. Les cahiers des charges des opérations d'aménagement portées par la Ville de Paris comportent désormais un critère sur le genre, à côté du critère « climat ».

La démarche « Embellir votre quartier », a intégré cette question dans ses instruments de concertation, avec des marches exploratoires de femmes, permettant de recueillir la parole des habitantes, et de construire avec elles des solutions concrètes. La feuille de route des JOP 2024 comporte un programme d'actions sur les femmes et le sport, notamment dans l'espace public. Le tissu associatif s'investit également sur ces questions à travers différentes actions, allant de l'accompagnement de marches exploratoires à la prévention des violences sexistes et sexuelles en milieu festif, en passant par l'empowerment des femmes des quartiers populaires, les pratiques sportives

dans l'espace public (vélo, roller, yoga) et la sensibilisation des jeunes. Il s'agit d'actions portées par 16 associations, pour un montant total de 50 000 €.

L'association À Places Égales, créée en 2017, accompagne des marches exploratoires de femmes pour leur liberté et leur tranquillité dans la ville avec l'idée de promouvoir l'égalité femmes-hommes, de soutenir les droits des femmes et de faire reculer les violences de genre dans les espaces publics. Elle permet à des habitantes d'élaborer des propositions d'amélioration de leur environnement urbain et de présenter des préconisations aux élu-es et technicien nes des mairies d'arrondissement concernées. En 2022, elle a contribué au programme « Embellir votre quartier » (EVQ) avec 6 marches réalisées dans 6 des quartiers dans les 10°, 11°, 12°, 18°, 19° et 20° arrondissements. Face aux demandes nombreuses, elle a lancé, le projet d'élaboration d'un guide méthodologique sur les marches exploratoires.

Il est proposé une subvention 2023 d'un montant de 6 000 € dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs (2022-2024).

L'association Consentis, créée en 2018, promeut la culture du consentement dans les lieux festifs en combattant les violences sexuelles et le sexisme. Elle œuvre à la réduction des violences sexuelles et du sentiment d'insécurité des femmes ainsi qu'à l'amélioration du repérage et de la prise en charge des victimes. Le projet vise à garantir plus de sécurité pour les femmes dans l'événementiel festif en outillant les organisateur.rices dans la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes, en les formant aux qualifications juridiques des violences sexuelles, en leur apprenant à prévenir les violences et les détecter au cours des événements. Elle a mis au point tout un matériel pédagogique (affiches, autocollants, bannières, activités ludiques.

Il est proposé une subvention 2023 d'un montant de 5 000 € avec la signature d'une convention annuelle d'objectifs 2023.

L'association Womenability conduit, depuis 2018, un projet international d'étude-action-formation sur l'appropriation « genrée » de l'espace urbain. L'objectif, à travers une Charte et des formations, est de proposer des solutions concrètes en faveur d'un meilleur partage de la ville entre les femmes et les hommes. Elle a déployé des cycles d'ateliers auprès de collégien·nes et lycéen·es - entre 120 et 140 élèves - au lycée Jouvet de Taverny et au collège Moulin des Prés (13°), à l'aide de supports artistiques (théâtre, vidéo, etc.), sur des thématiques telles que le genre, l'espace public et privé, le consentement. L'association poursuit le développement de son action pour favoriser la confiance en soi des jeunes filles, encourager leur prise de parole et légitimer leurs ressentis face aux situations discriminatoires. Elle souhaite intervenir à nouveau et approfondir son travail dans le collège Moulin des Prés, afin de prolonger le cycle d'ateliers pour le 2° semestre 2022-2023 et l'étendre à d'autres classes et bénéficiaires.

Il est proposé une subvention 2023 d'un montant de **4 000** € dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs (2022-2024).

Le Centre social Archipelia, rattaché à la Fédération des centres sociaux de d'apprentissage est un lieu rencontre, et interculturels. Les « Lundis Femmes Solidaires » (LFS), sont d'expression, de partage d'expériences et d'actions collectives, en présentiel et distanciel. Ces ateliers hebdomadaires renforcent l'implication des femmes et des jeunes filles sur le territoire au travers d'initiatives citoyennes. Les projets collectifs permettent l'acquisition de compétences au sein du groupe, ainsi que la prise de conscience des inégalités femmes-hommes. Elle entend poursuivre son action avec les femmes du quartier Belleville-Amandiers, qui se traduit concrètement par la participation des femmes au Forum femmes en actions

Il est proposé une subvention 2023 d'un montant de 4 000 € dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs (2022-2024).

L'association Quartiers du monde, créée en 2003, a pour but d'encourager une gouvernance participative et une citoyenneté affirmée à travers la reconnaissance et le respect de l'autre pour contribuer à casser les frontières invisibles de l'exclusion sociale. En 2023, elle se propose de conduire deux projets complémentaires : le premier concerne la poursuite de son « Tremplin pour une éducation populaire sensible au genre, de la visibilité à l'action émancipatoire », en lien étroit avec le Centre Archipelia et en apportant une ouverture vers l'international. Le second projet « s'entraîner pour l'égalité ! » est un projet s'étendant sur 3 ans qui consiste à accompagner des groupes de jeunes à la déconstruction des stéréotypes de genre dans l'espace public et le sport. Le fruit de la collaboration et du dialogue avec les partenaires d'action locaux sera valorisé et restitué au cours du Forum « Femmes en action 2023 ». Il est proposé une subvention 2023 d'un montant total de 6 000 €, se répartissant entre le « Tremplin » (4 000 €) et le projet « S'entraîner pour l'égalité! » (2 000 €) avec la signature d'une convention annuelle d'objectifs 2023.

L'association Dena'ba, créée en 2017, a pour vocation de créer des échanges culturels, des actions de solidarité permettant de renforcer les liens sociaux, notamment entre les adultes et les jeunes sur le quartier Bas-Belleville (10°). Ce projet, « les mamans sur l'espace public », est nouveau et prévoit de créer du lien entre « les mamans » et les jeunes du quartier via une médiation sociale et la création de temps de convivialité dans le quartier, sur la place du Buisson Saint-Louis en soirée, en organisant des Fêtes de Dena'ba pour valoriser le savoir-faire des femmes bénévoles de l'association.

Il est proposé une subvention 2023 d'un montant total de 2 000 €.

Le Centre Rosa-Parks, qui s'inscrit dans le mouvement de l'éducation populaire, favorise les échanges entre générations, cultures et milieux sociaux, en organisant une programmation comprenant des sorties vélos avec des adultes. En 2023, le projet d'apprentissage du vélo par des femmes (50 femmes âgées de 30 à 70 ans) est un formidable outil d'émancipation, de découverte de son environnement, d'apprivoisement de l'espace public. Le projet initié en 2020 par le centre social Rosa Parks, en partenariat avec la Régie de Quartier

du 19e en 2021, a évolué en 2022 avec davantage de séances et un des professionnelles de l'association accompagnement par Cycl'Avenir spécialisée dans les cours de vélo pour femmes adultes. Le projet s'étend vers les habitantes de Rosa Parks, Charles Hermite et Michelet-Karr. Quarante d'apprentissage sont prévues, ainsi que des sessions perfectionnement, un stage de 5 demi-journées, 3 sessions de vélo parentsenfants et 3 sorties.

Il est proposé une subvention 2023 d'un montant de 3 000 € avec la signature d'une convention annuelle d'objectifs 2023.

Le centre social Soleil Blaise offre aux habitantes du quartier Saint-Blaise (20°) un lieu de rencontres intergénérationnelles et d'activités en favorisant le développement du lien social par un lieu de rencontres et d'activités répondant aux besoins du quartier. En 2023, il propose d'améliorer l'appropriation de l'espace public par les femmes avec des actions hors les. La formation contre le harcèlement de rue du programme Stand up (Fondation des femmes) sera proposée à toutes, jeunes et moins jeunes, ainsi que des ateliers de sensibilisation à l'auto-défense en groupe et un cycle d'ateliers créatifs favorisant l'estime de soi.

Il est proposé une subvention 2023, d'un montant de 2 000 € avec la signature d'une convention annuelle d'objectifs 2023.

L'association Tu vis tu dis créée en 2016, promeut la conquête de l'espace public par les femmes en aidant les sportives à investir les rues et les équipements sportifs en libre accès, avec la Sine qua non Run, une course de 6 km et de 10 km ouverte aux femmes et aux hommes, qui est programmée en septembre chaque année depuis 3 ans et rassemble près de 4 000 personnes autour de la lutte contre les violences faites aux femmes et de l'égalité. Chaque mois, des sessions sportives mêlant 5 à 6 km de running et des exercices de renforcement musculaire sont organisées dans des lieux perçus comme « peu fréquentables » par les femmes en fin de journée. Ces sessions sont encadrées par des ambassadrices formées en lien avec le sport, ou avec les violences sexistes et sexuelles. L'application Sine Qua Non permet d'accompagner la pratique sportive quotidienne des femmes dans les arrondissements (la localisation des équipements sportifs en libre accès de la ville, l'agenda des différentes actions et initiatives du tissu associatif, les vidéos d'entrainement, les parcours de running, etc). Elle comporte des contenus de sensibilisation au harcèlement de rue, aux violences, ainsi qu'une cartographie des lieux d'accueil des femmes victimes.

Il est proposé une subvention 2023, d'un montant de **5 000** € avec la signature d'une convention annuelle d'objectifs 2023.

L'association la Voix de Sarah, a été créée en 2022 par Sarah ABITBOL, ancienne championne de patinage artistique, autrice d'un livre "Un si long silence". L'objectif de l'association est de lutter contre les violences sexuelles, bizutages et harcèlements en milieu sportif, et de sensibiliser le public. « Donnons de la voix » est un projet nouveau qui porte sur les violences sexistes et sexuelles dans le sport, afin de sensibiliser et venir en aide aux

personnes victimes. Elle accompagne les victimes et leur entourage en les mettant en lien avec des psychologues et juristes. Des ateliers de patinage « Ice skating therapy » sont proposés pour la reconstruction des victimes par le sport.

Il est proposé une subvention 2023, d'un montant de 3 000 €.

L'association Nour, créée en 2019, développe une démarche sport-santé par des pratiques douces telles que le yoga, auprès des personnes en situation d'exil et de précarité, comme un vecteur de lien social. Dans ce cadre, l'inclusion sociale par le yoga dans le quartier des Orgues de Flandres (19 °) est un nouveau projet pour un public en situation de précarité, des femmes âgées de 26 à 65 ans et plus. Les cours se déroulent dans un appartement prêté par le bailleur 3F immobilier. La pratique se fait dans l'espace public quand la météo le permet, ce qui facilite l'appropriation de l'espace public par les femmes.

Il est proposé une subvention 2023, d'un montant de 2 000 €.

L'association Paris Roller Derby, qui concerne le roller derby féminin, s'est créée en 2010. Elle a pour objectifs de permettre un développement de l'activité sportive des femmes et des minorités de genre. Elle propose un projet sur la thématique égalité femme/homme et sport de proximité. Le roller derby une pratique sportive principalement féminine aux valeurs d'inclusivité et d'émancipation (entrainements à 99% entre femmes). Cette activité permet d'occuper un espace qui a été trop longtemps difficile d'accès pour les filles. Il s'agit ici de faire rayonner ce sport et ses valeurs auprès d'un public plus large et de permettre aux joueuses et futures participant es de lever certains freins économiques au regard de leur pratique sportive.

Il est proposé une subvention 2023, d'un montant de 2 000 €.

L'association Women's self defense academy, créée en 2022, accompagne les femmes dans le développement de leurs capacités et aptitudes à se défendre, peu importe le lieu ou le moment. Il s'agit également de transmettre des techniques avancées permettant de faire face physiquement à plus fort que soi. Le projet facilite la reprise de confiance en soi et apporte aux femmes des capacités de se protéger contre les agressions physiques ou verbales. L'apprentissage des arts martiaux s'appuie davantage sur la technique que la force. Le projet, spécialement conçu pour les femmes, repose sur ce principe. Les techniques enseignées sont inspirées de différents sports de combat et d'arts martiaux, puis refondues dans un contexte de self défense accessible à la majorité.

Il est proposé une subvention 2023 d'un montant de 2 000 €.

L'association Tatane est une coopérative d'idées et d'actions pour un football « durable et joyeux » qui s'est fixé plusieurs missions, parmi lesquelles la valorisation du lien social, intergénérationnel, de la mixité et la lutte contre les discriminations à travers le football. Elle mène une diversité d'actions dirigées prioritairement vers les classes populaires : des rencontres, des actions de

sensibilisation à la conduite durable et joyeuse de projets, le développement de réseaux, des formations. Elle organise des « Match Tatane » au gymnase Auguste Renoir (14°), en partenariat avec les acteurs locaux et le soutien de partenaires (Feu Vert, Noguès). Ces matchs s'accompagnent d'ateliers sportifs et socioculturels et d'interventions tout au long de l'année dans les lieux tels que le gymnases Canges, Mouchotte et la cité universitaire. Elle entend faciliter la réappropriation collective de l'espace public, la déambulation et les zones d'évitement.

Il est proposé une subvention 2023, d'un montant de 1 000 € avec la signature d'une convention annuelle d'objectifs 2023.

L'association Ethnologues en herbe, créée en 2000, doit permettre à toute personne de comprendre la diversité des cultures contemporaines en utilisant les ressources et méthodes de l'ethnologie. Elle favorise la création, la communication autour de ressources et des méthodes de l'ethnologie auprès de tous publics), grâce à des réalisations, des productions audio-visuelles et multimédia, des ateliers, des animations, des interventions et des conférences. Le projet consiste en une série d'ateliers réalisés auprès de jeunes autour des stéréotypes de genre et des discriminations dans l'espace public. À la suite des enquêtes, des affiches rendant compte du travail effectué peuvent donner lieu à une exposition qui se tiendra dans les espaces où auront été menées les enquêtes. Elles peuvent également être restituées dans un livret qui pourrait circuler dans différentes associations locales et auprès des habitant·es des quartiers où se sont tenus les ateliers.

Il est proposé une subvention 2023, d'un montant de 2 000 €.

La Fédération des arts de la rue en Ile-de-France, créée en 2005, fédère le secteur professionnel des arts de la rue. Elle fait circuler des idées dans les domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux art de la rue notamment, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association, active depuis 2019 au sein de la commission inter-régionale pour l'égalité femmes hommes dans les arts de la rue, a réalisé des marches exploratoires dans l'espace public en novembre 2022 et a ouvert un laboratoire d'expérimentation « genre et corps dans l'espace public ». L'objet final du projet est la création d'un 1 er cycle de podcasts qui interrogeront un groupe de femmes et d'autres personnes, victimes de discriminations dans leurs rapports à l'espace public, dans les 19 e et 20 e arrondissements. Une diffusion des podcasts accessibles en ligne est prévue, lors des journées du matrimoine 2023 avec la sonorisation d'un espace public à Paris

Il est proposé une subvention 2023, d'un montant de 1 000 €.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.